

Image not found or type unknown



Achat d'un terrain et problème avec promoteur

Par **viollet**, le **06/07/2010** à **12:51**

Bonjour,
avec mon conjoint nous avons signé un compromis en janvier 2010 pour l'achat d'un terrain en lotissement. Le projet est toujours en standbye. Le promoteur a jusqu'au 23 aout pour faire le nécessaire, mais voilà, le propriétaire du terrain ne veut plus vendre le terrain au promoteur. Cela fait 1 an 1/2 que rien ne bouge et le propriétaire du terrain veut tout stopper avec lui. Pour mon conjoint et moi tout est fait: prêt à la banque valable jusqu'au 24 juillet ainsi que le permis de construire qui est en attente de validation. Ma question est quels sont nos droits et avons nous le droit de réclamer au promoteur des dédommagements et à quelle hauteur.